

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL

Du vendredi 9 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi neuf juin, à dix-huit heures trente-huit minutes, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.

Présents :

BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FAYE Cyril, FOURNIER Christophe, MEYNET Francine, , BERTHAIL Éric, DUEZ Sophie,

Excusé-es :

KOCIOLO Guillaume , excusé, donne pouvoir à BONIN Robert,
MAILLARD Valérie , excusée donne pouvoir à DELIANCE Jean-Luc.

Secrétaire de séance : DELIANCE Jean-Luc

Affichage convocation : 1^{er} juin 2023

Quorum atteint.

La séance est ouverte à 18h38.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 3 avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du Jour

DELIBERATIONS

2023-022 Projet d'installation d'une turbine-pompe sur la concession hydroélectrique de Saut-Mortier / Consultation des communes et EPCI concernés par les enjeux environnementaux du projet

Monsieur le Maire présente le projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Ne S'OPPOSE pas** au projet « Vouglans-Saut-Mortier » déposé par l'entreprise EDF ;
- **EMET** une réserve quant au maintien de la qualité de l'eau pompée en bordure de la rivière d'Ain et qui alimente la commune de Chancia.

Vote : pour : 10 contre : 0 abstention : 0

2023-023 Instruction Droit des Sols - Convention du service mutualisé d'instruction des actes d'urbanisme et des autorisations d'urbanisme

Après deux ans d'application de la convention de service mutualisé d'instruction des actes d'urbanisme et des autorisations d'urbanisme, cette dernière nécessite des clarifications notamment du point de vue de son article 8 portant sur les dispositions financières et il est apparu opportun de rédiger une nouvelle convention qu'il convient d'approuver.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention jointe en annexe portant adhésion au service mutualisé d'instruction des actes et des autorisations relatifs à l'application du droit des sols de Terre d'Émeraude Communauté pour l'ensemble des communes concernées.

Vote : pour : 10 contre : 0 abstention : 0

2023-024 Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

Monsieur le Maire présente les missions du référent déontologue. Il est proposé de désigner M. Alexandre CIAUDO pour exercer cette mission jusqu'à la fin du mandat municipal. La mission sera rémunérée par une indemnité de vacation d'un montant de 80 € par dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ACCEPTE de désigner M. Alexandre CIAUDO pour exercer cette mission jusqu'à la fin du mandat municipal

Vote : pour : 10 contre : 0 abstention : 0

2023-025 Participation employeur à la mutuelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité
- ACCORDE une participation à la complémentaire santé des agents,
- FIXE le montant de la participation à hauteur de 45 €/mois pour l'année 2023.

Vote : pour : 10 contre : 0 abstention : 0

Fin de la première partie du conseil : 19h00

2023-026 Élection des délégués titulaires pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire (- 1 000 hab.) - Désignation du délégué titulaire

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué titulaire en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins	: 10
- bulletins blancs ou nuls	: 0
- suffrages exprimés	: 10
- majorité absolue	: 6

Ont obtenu :

- M. BONIN 9 voix
- M. BELZUZ 1 voix

M. BONIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

2023-027 Élection des délégués suppléants pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire (- 1 000 hab.) - Désignation des suppléants du délégué

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mme MEYNET Francine : 8
- M. BELZUZ Jean-Claude : 8
- M. DELIANCE Jean-Luc : 7
- Mme DUEZ Sophie : 3

Mme MEYNET Francine, M BELZUZ Jean-Claude, M DELIANCE Jean-Luc ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Fin de la deuxième partie du conseil : 19h17

Fin de séances :19h32

Mise en ligne le

**Le secrétaire de séances
Jean-Luc DELIANCE**



**Le Maire
Robert BONIN**

